

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE**  
**DU 24 AVRIL 2012**

Session ordinaire du conseil d'établissement  
de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle du personnel le 24 avril  
deux mille douze à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Ginette Aubin  
Louise Gagné  
Annie Roy  
Liette Savoie  
Marise Verville

MM. Ulrick Chérubin Jr  
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

**ABSENCES**

Étaient absents :

M<sup>mes</sup> Marjolaine Allard  
Mélanie Desjardins  
Chantal Poliquin  
Jocelyne Poiré  
Lynda Poulin

M. Simon Delisle

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Marise Verville.

**LECTURE ET  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-571-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ginette Aubin,  
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que  
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET  
ADOPTION  
PROCÈS-  
VERBAL DU  
27 MARS 2012**

CE-572-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,  
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 27 mars 2012, par  
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que  
rédigé.

ADOPTÉE

**Intervention de l'assemblée :**

Aucune

**Information et correspondance :**

Aucune

**Comité de parents :**

Aucun rapport.

**SERVICE DE  
GARDE**

**Sorties à l'extérieur de l'école :**

Aucune demande de sortie n'a été déposée pour le service de garde.

**Règles de fonctionnement du service de garde 2012-2013 :**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre qui aura lieu le mardi 29 mai 2012.

**Anglais intensif :**

Monsieur Roy informe les membres du conseil d'établissement du projet d'enseignement intensif de l'anglais au 3<sup>e</sup> cycle du primaire. L'assemblée veut s'assurer, avant de se lancer dans un tel projet, qu'il y aura une continuité permettant le succès de ce projet.

**RÈGLES DE  
CONDUITE  
DES ÉLÈVES  
2012-2013**

CE-573-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QUE les règles de conduite des élèves soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE

**SERVICES  
COMPLÉMEN-  
TAIRES  
2012-2013**

CE-574-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Réjean Paquette,

QUE les services complémentaires 2012-2013 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉE

**FINANCEMENT  
DE JEUX POUR  
LA CLASSE 056**

CE-575-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Liette Savoie,  
QUE le projet de financement pour la classe 056 soit accepté tel  
que présenté.

ADOPTÉE

**SUIVI AU  
PROJET  
ÉDUCATIF**

**Clientèle 2012-2013 :**

Monsieur Roy informe les membres du conseil d'établissement sur l'ajustement de la clientèle 2012-2013. Il y aura fermeture d'une classe de 1<sup>re</sup> année à l'école Sacré-Cœur.

**Cour d'école :**

Monsieur Roy informe les membres du conseil d'établissement de l'avancement du projet « cour d'école » ainsi que du financement de celui-ci.

**Semaine des Arts :**

Monsieur Roy informe les membres du conseil d'établissement de la date du spectacle de la Semaine des Arts, soit le mardi 1<sup>er</sup> mai, au Théâtre des Eskers. Une représentation aura lieu pour tous les élèves de l'école en avant-midi. Une seconde représentation aura lieu pour les parents en soirée.

**LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE**

CE-576-12 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,  
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 39.

---

Marise Verville, présidente

---

Louise Gagné, secrétaire

